

## Politique énergétique et climatique durable

### Liberté, Cohésion et Innovation – par amour de la Suisse

---

En matière de politique énergétique et climatique, des instruments de l'économie du marché doivent permettre de garantir la sécurité alimentaire et de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> de manière favorable à l'économie. PLR. Les Libéraux-Radicaux exige des conditions-cadre claires et durables sans nouvelles taxes et subventions. Pour ce faire, un abandon des systèmes de subventions au profit de solutions flexibles, proches du marché et internationales est nécessaire, afin que la Suisse puisse rester compétitive.

#### 1. Défis externes

- › Demande de subventions, d'interventions étatiques et de fermeture du marché
- › Mise en œuvre des objectifs du premier paquet de mesures de la Stratégie énergétique 2050
- › Pas d'accès égalitaire au marché européen de l'électricité
- › Prix de l'électricité bas en Europe et changements décisifs dans le marché européen de l'électricité
- › Résistance à l'ouverture du marché de la politique énergétique et climatique
- › Concurrence entre la promotion des énergies renouvelables et la protection de la nature et du patrimoine culturel
- › Application rigide de l'Accord de Paris sur le climat

#### 2. Liberté, Cohésion et Innovation

**Liberté** : le marché de l'électricité doit être rapidement libéralisé pour que les consommateurs puissent librement choisir leur fournisseur d'électricité et profiter de tarifs plus avantageux. L'accord bilatéral dans le domaine de l'électricité avec l'UE doit être mis en œuvre de manière avantageuse. Il nous permettra d'entrer sur le marché européen de l'électricité et d'y participer avec des conditions équitables. De cette manière, une contribution importante est fournie pour un approvisionnement électrique de la Suisse, particulièrement durant les mois d'hiver.

**Cohésion** : le PLR veut renforcer la sécurité en matière d'approvisionnement énergétique pour la Suisse, sans augmenter les émissions de CO<sub>2</sub>. Nous validons les objectifs globaux de réduction des gaz à effet de serre, mais soulignons notre opposition à des quotas rigides sur les compensations nationales et étrangères. Au lieu de cela, le PLR revendique une application de l'Accord de Paris sur le climat, la plus flexible et favorable à l'économie possible. Des systèmes et des exigences internationalement compatibles sont des conditions essentielles pour atteindre les objectifs de réduction de la Suisse.

**Innovation** : Le parc immobilier est responsable de près de 45% de la consommation globale d'énergie de la Suisse. Il existe un énorme potentiel d'économies pour une plus grande efficacité énergétique qu'il s'agit d'exploiter de façon optimale. Nous devons nous focaliser sur les nouvelles technologies et faire confiance aux progrès techniques. Cela est particulièrement valable dans les domaines de la production et de la

consommation énergétiques, du stockage de l'énergie et de l'infrastructure du réseau. Nous refusons les obstacles qui entravent la liberté intellectuelle ou le progrès technologique.

**Plus de marché** : Après l'acceptation du premier paquet de mesures de la Stratégie énergétique 2050 et donc de la limitation de la durée décidée sur les modèles de subvention ainsi que de la rétribution du courant injecté à prix coûtant (RPC), des modèles plus proches du marché sont désormais nécessaires pour réaliser les objectifs. Concernant le marché de l'électricité, le PLR vise une solution technologiquement neutre, nécessitant le moins d'interventions publiques possible, évitant les effets d'aubaine et dans laquelle les différents acteurs se comportent de manière économique. Le but ultime est la garantie de la sécurité d'approvisionnement définie par la politique.

**Objectifs libéraux** : nous voulons supprimer les subventions et empêcher de nouveaux impôts et redevances. Les émissions de CO<sub>2</sub> doivent être réduites en recourant à des normes d'efficacité énergétique et à une taxe d'incitation sur les combustibles fiscalement neutre, sans oublier les possibilités d'exonération. La limitation de la durée de la RPC et l'abandon de l'affectation partielle de la taxe sur le CO<sub>2</sub> en faveur du Programme bâtiment, mènent à un assainissement du système et permettent des solutions libérales et proches du marché. Cela renforce la compétitivité de la place économique suisse et profite spécialement à la production d'électricité hydraulique.

### 3. Nos exigences

#### **Mieux utiliser les potentiels actuels, réduire les émissions de CO<sub>2</sub>**

- › Assainissement énergétique du parc immobilier via des normes d'efficacité énergétique et des incitations fiscales
- › Diffusion accélérée d'appareils de gestion et de mesure intelligents (Smart Meters)
- › Valeurs-limites de CO<sub>2</sub> obligatoires pour les véhicules conformément aux standards européens
- › Application flexible et favorable à l'économie des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre en incluant le couplage avec le système d'échange de quotas d'émissions de l'UE

#### **Des prix de l'énergie proche du marché**

- › Assurer la suppression des subventions par la RPC et les rétributions uniques
- › Abandon de l'affectation partielle de la taxe sur le CO<sub>2</sub> sur les combustibles et possibilités d'exonérations optimisées (systèmes de conventions d'objectifs)
- › Introduction d'un modèle de redevance hydraulique flexible et proche du marché
- › Mise en œuvre d'un modèle proche du marché et technologiquement neutre pour le marché de l'électricité

#### **Garantir la sécurité de l'approvisionnement de la Suisse**

- › Définir la sécurité de l'approvisionnement et des compétences des différents acteurs
- › Libéraliser complètement le marché de l'électricité
- › Ancrer favorablement la Suisse dans le marché intérieur de l'énergie de l'UE

#### **Ouvrir la voie à l'innovation**

- › Refuser les interdictions et les obligations technologiques
- › Développer et favoriser la recherche dans les technologies de production et de stockage d'électricité
- › Développer et adapter l'infrastructure intelligente du réseau électrique et assurer la stabilité du réseau

#### **4. Succès du PLR. Les Libéraux-Radicaux**

- › Abandon / limitation de la durée réussis des subventions dans le domaine énergétique
- › Agrandissement, simplification et uniformisation des possibilités d'exonérations optimisées (systèmes de conventions d'objectifs) de la taxe sur le CO<sub>2</sub> et du supplément sur les coûts de transport
- › Introduction d'incitations fiscales au profit de l'assainissement énergétique des bâtiments
- › Diverses initiatives parlementaires ont été transmises au Conseil fédéral :
  - › Pour une amélioration de l'efficacité énergétique,
  - › Pour la création de conditions-cadres optimales pour les projets géothermiques,
  - › Pour une accélération dans les procédures d'autorisation de la construction ou la reconstruction des lignes à haute tension,
  - › Pour une réduction de la bureaucratie dans le domaine des énergies renouvelables.